Conseil consultatif des droits de l'Homme : Le progrès se construit sur une base scientifique

Actualité Mondiale

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-11-2007 23:18:06

Selon Ahmed Herzenni, président du CCDH, la réalisation du progrès au Maroc nécessite que chacun vainque le défaitisme.

La réalisation du progrès au Maroc nécessite que chacun vainque le défaitisme et affronte les problèmes avec réalisme suivant une approche scientifique, a indiqué, le week-end dernier, le président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), Ahmed Herzenni.

Intervenant dans le cadre du cours inaugural de la saison universitaire à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, initié sous le thème «Quelques obstacles de la pensée marocaine dans la perspective du progrès», M. Herzenni a précisé qu'à cet effet, l'une des plus grandes entraves réside dans la pensée "pré-scientifique" qui conduit à de larges notions et à des jugements figés, au lieu de recourir à la pensée scientifique et aux concepts définis.

Le sentiment collectif de déception et de défaitisme mène à l'adoption d'une vision nihiliste qui engendre une incapacité d'action, explique-t-il, ajoutant que l'individu touché par ce phénomène ne prend pas la peine de chercher une solution aux problèmes posés, ce qui va à l'encontre de la notion même du progrès.

M. Herzenni a, par ailleurs, relevé l'existence de plusieurs données «qui poussent à l'optimisme», notamment la bonne utilisation des ressources humaines et le processus de changement consensuel engagé par le Royaume. Le CCDH, institution nationale créée sous l'égide de Feu S.M le Roi Hassan II en 1990, a vu ses prérogatives élargies et précisées par SM le Roi Mohammed VI en 2001.

Placé auprès de SM le Roi, le CCDH est investi d'une mission consultative de proposition et d'impulsion des questions se rapportant à la promotion de la culture des droits de l'Homme dans notre pays.

Depuis sa réorganisation en 2002, le CCDH a pu mettre en place une nouvelle dynamique et culture de travail avec ses partenaires de la société civile, gouvernement, ONG internationales et autres à la fois dans les actions menées par l'Instance Equité et Réconciliation durant les deux années de son mandat, ou bien dans le suivi de ses recommandations, ou encore dans le processus de mise en place de la plate-forme citoyenne pour la promotion de la culture des droits de l'Homme.

MAP